

Classe de
BTSA Aménagements Paysagers 2^{ème} année

Date : 01/07/2025
Objet : Rentrée Scolaire

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la rentrée scolaire aura lieu le :

Lundi 25 Août 2025 à 11H.

De plus, vous trouverez ci-joint **les documents de rentrée** :

- Une feuille **CONDITIONS FINANCIERES**, à nous retourner signée, accompagnée du **Mandat de prélèvement** signé et accompagné du **RIB format IBAN si changement**,
- la **fiche élève** à compléter,
- la **fiche médicale** à compléter recto-verso
- une information **Pass Région**.

Les documents à compléter sont à nous retourner impérativement avant la rentrée.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice,
Andrée LARMUSIAUX



**Pour information la Maison Familiale Rurale de Bonne
sera fermée du 12 Juillet au 11 Août.**

CFA-MFR DE BONNE

Formations par Alternance

4^{ème} - 3^{ème} - CAPA Horticole - Bac Pro SAPAT - Bac Pro AP - BTSA AP - Formations courtes

1154, Route des Alluaz • 74380 Bonne • 04 50 39 20 06 • mfr.bonne@mfr.asso.fr •
www.mfr-bonne.fr

Qualiopi
processus certifié
■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

CONDITIONS FINANCIERES 2025-2026
CLASSE DE BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Je souhaite être : ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

STATUT APPRENTI

TARIF :	Internat	Demi-pension	Externat
PENSION HEBERGEMENT	2240€	1200 €	
ACTIVITES	100 €	100 €	100 €
COTISATION ANNUELLE	100 €	100 €	100 €
TOTAL EN EUROS	2440 €	1400 €	200 €

MODES DE REGLEMENTS

Pour les nouveaux :

Internes

Paiement mensuel :

1 mensualité de 200€ payée à
l'inscription

9 mensualités de 248.88€
d'octobre à juin

à payer par prélèvement au 10 du mois.

Demi-Pensionnaires

Paiement mensuel :

1 mensualité de 200€ payée à
l'inscription

9 mensualités de 133.33 €
d'octobre à juin

à payer par prélèvement au 10 du mois.

Pour les anciens :

Internes

Paiement mensuel :

10 mensualités de 244€

à payer par prélèvement au 10 du mois.

Demi-Pensionnaires

Paiement mensuel :

10 mensualités de 140€

à payer par prélèvement au 10 du mois.

Pour les **Externes**, un règlement par chèque en septembre 2024 de **200€**.

Ce prix correspond à 20 semaines de formation au centre. En cas de manquement justifié
par un document officiel, les frais de pension hébergement peuvent être remboursés pour
une absence d'une semaine ou plus.

Les éventuels voyages d'étude sont pris en charge par les élèves tant sur le plan organisation que financier (organisation de tombola, spectacle des élèves ...). En cas d'impossibilité de participer à ce voyage (arrêt de formation, renvoi de l'établissement, autres ...) **les frais déjà engagés** (bus, avion, réservation pour l'hébergement ou les activités, ...) **resteront à la charge de la famille.**

Les frais d'impayés seront refacturés à la famille le cas échéant.

Le règlement sera réalisé par :

☐ **Le jeune** ☐ **Mère** ☐ **Père** ☐ **Moitié père / moitié mère ***

*Attention chacun devra remplir un engagement financier et remettre son autorisation de prélèvement

Je soussigné(e) Madame, Monsieur..... déclare avoir pris connaissance des coûts et modalités de règlements de pension et scolarité et m'engage à les respecter.

A le.....2025.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Elève : _____ Classe : _____

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER Maison Familiale Rurale de BONNE 1154 Route des Alluaz 74380 BONNE		MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA ICS : FR56ZZZ405044	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Maison Familiale Rurale de BONNE, 74380 BONNE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Maison Familiale Rurale de BONNE, 74380 BONNE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.			
Référence Unique du Mandat : _____			
NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR		DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER IBAN _____ Numéro d'identification international du compte bancaire BIC _____ Code international d'identification bancaire	
TYPE DE PAIEMENT : Païement récurrent / répétitif ☒ Païement ponctuel ☐			
Fait à : Le :		Signature : _____	
<i>Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque</i>			
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78.17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.			

MERCI DE COLLER
UN RIB FORMAT IBAN
DANS CE CADRE

FICHE ELEVE 2025 / 2026

L'ELEVE

NOM			Prénoms	
Date de Naissance	____/____/____		Commune de Naissance	
Adresse	_____ _____ _____			
N° Portable			E-mail de l'élève:	
Régime	Interne ☐ DP ☐		Nationalité	

LES PARENTS / LES RESPONSABLES LEGAUX

En vertu du code civil, chaque parent a le droit et le devoir de surveiller l'entretien et l'éducation de son enfant. Vous devez donc mentionner les coordonnées des deux parents et signaler à l'établissement tout changement de situation familiale, d'adresse et toute décision du Juge aux Affaires Familiales concernant votre enfant.
 (Cf Site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21287>)

PERE		MERE	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Profession		Profession	
Entreprise		Entreprise	
N° Tel Travail		N° Tel Travail	
N° Portable		N° Portable	
E-mail :		E-mail :	
Adresse (si différente de celle du jeune)		Adresse (si différente de celle du jeune)	
N° Téléphone domicile		N° Téléphone domicile	
Situation familiale	☐ mariés ☐ divorcés ☐ célibataire ☐ veuf/ve ☐ concubinage/vie maritale ☐ pacs ☐ autre : _____		
Responsable légal : ☐ père ☐ mère ☐ autre _____			
Envoi des courriers si plusieurs représentants légaux : ☐ père ☐ mère ☐ autre _____			
Personne à prévenir en cas d'urgence			
N° de Téléphone en cas d'urgence			

En cas de parents séparés ou divorcés :

Le jeune habite le plus souvent chez : ☐ père ☐ mère ☐ autre _____

FICHE URGENCE MEDICALE 2025/2026

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

NOM de l'élève : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____

Nom du Responsable légal : _____

Adresse : _____

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille dans les meilleurs délais. Pour cela, merci de nous donner vos coordonnées les plus récentes :

Tél domicile : _____

Tél portable du père : _____

Tél. travail père : _____

Tél portable de la mère : _____

Tél. travail mère : _____

Nom et téléphone d'une autre personne à prévenir en cas d'urgence :

_____ Tél. : _____



Votre enfant a-t-il été scolarisé ou suivi par l'une des structures suivantes :

- ☐ CLIS - Classes d'Intégration Scolaire
- ☐ ULIS-ULIS PRO
- ☐ UPI - Unité Pédagogique d'Intégration
- ☐ Service médico-social (CMP, SESSAD,...)
- ☐ Établissement médico-social (IME, ITEP, IEM, IES...)

2- Votre enfant a-t-il déjà bénéficié :

- ☐ d'un suivi auprès d'un spécialiste :
 - ☐ un orthophoniste
 - ☐ psychomotricien,
 - ☐ ergothérapeute,
 - ☐ orthoptiste
- ☐ d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- ☐ PAP, PPRE etc
- ☐ d'un aménagement spécifique (1/3 temps, utilisation d'un ordinateur, lecteur scripteur)
- ☐ d'un AVS (nombre d'heures par semaine ____)

Si oui, merci de nous transmettre une copie si pas encore transmise à l'inscription.

3-Souhaitez-vous demander un aménagement des épreuves **d'examens** (Diplôme National du Brevet, CAPA, Bac Professionnel, BTSA) ?

Attention : un bilan orthophonique ou autres certificats médicaux récents vous seront demandés.

☐ oui

☐ non

4- Votre enfant rencontre t- il des difficultés physiques ?

Précisez : _____

Est-il dispensé de certaines activités physiques ? Si oui, lesquelles ?

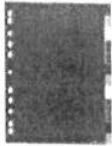
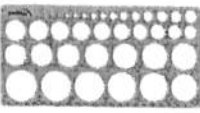
5- Autres remarques :

Date : _____

Signature des parents :

BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS 1^{ère} année

Liste des fournitures hors internat

Fourniture	Nombre	Conseils	
Classeur à levier	2	1 classeur pour matières générales et 1 classeur pour matières professionnelles	
Jeu de 12 intercalaires	2		
Feuilles petits carreaux format A4		A privilégier aux grands carreaux	
Kutch avec échelle 1/100,1/200,1/250,1/300,1/400,1/500	1	En plastique très bien.	
Kutch avec échelle 1/20,1/25,1/50,1/75,1/100,1/125	1		
Rapporteur en <u>grade</u>	1	Attention en Grade Type GRAPHOPLEX	
Règle trace cercle	1		
Stylo STAEDTLER Pointe 0.05/0.1/0.2/0.3/0.5/0.8mm	1		
Règle souple / cobra	1	Au moins 50 cm	
Porte mine 0.5 mm	1		

Papier calque en rouleau pour esquisse	1	En rouleau 33cmx50m en 22g/m ²	
Horticolor arbres et arbustes	1	A avoir pour la rentrée	
Edition TEC & Doc / Lavoisier • Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural (4édition) • Aménagement et maintenance des surfaces végétales	1	Une proposition d'ouvrage vivement conseiller en BTSA AP	

► Prévoir une calculatrice scientifique. Attention de bien respecter ce qui suit, extrait note de service examen :

« Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ».

Le mode examen doit répondre aux spécificités suivantes :

- la neutralisation temporaire de l'accès à la mémoire de la calculatrice ou l'effacement définitif de cette mémoire ;
- le blocage de toute transmission de données, que ce soit par Wifi, Bluetooth ou par tout autre dispositif de communication à distance ;
- la présence d'un signal lumineux clignotant sur la tranche haute de la calculatrice, attestant du passage au « mode examen » ;
- la non réversibilité du « mode examen » durant toute la durée de l'épreuve. La sortie du « mode examen » nécessite une connexion physique, par câble, avec un ordinateur ou une calculatrice. »

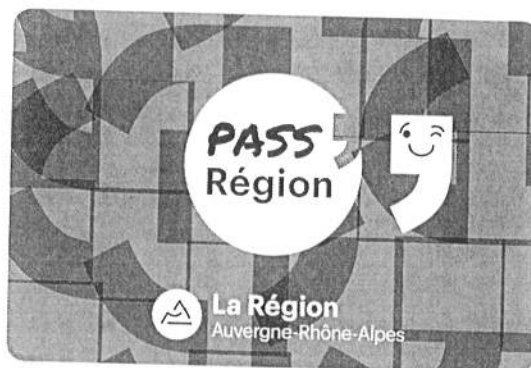
► Une tenue de sport adaptée à la saison et aux conditions météorologiques.

► Une gourde type bouteille isotherme.

INTERNAT :

Un oreiller, un drap housse une personne + 1 drap ou une housse avec couette,

Un nécessaire de toilette, des tenues de rechange



CARTE PASS 'REGION 2025 / 2026

La Région Auvergne Rhône Alpes offre aux jeunes une carte avec de nombreux avantages. Nous nous servons fréquemment des avantages de cette carte c'est pourquoi **nous vous demandons de la commander dans les meilleurs délais sur le site internet.**

POUR TOUS LES NOUVEAUX ELEVES

→ RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA REGION AURA
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>
puis suivez les instructions.

Nous validerons début septembre votre inscription et la Région vous transmettra votre carte par la suite.

POUR TOUS LES ELEVES DEJA A LA MFR ET/OU POSSEDANT DEJA UNE CARTE

Pour les jeunes déjà à la MFR en 24/25, nous la rechargerons début septembre. **Ne pas recommander de carte !**

Pour les jeunes ayant déjà une carte d'un autre établissement, merci de nous la rapporter au secrétariat pour qu'on vous rattache à la MFR de Bonne. **Ne pas recommander de carte !**

Nous restons à votre disposition pour toutes autres questions.

Le Secrétariat MFR BONNE
Tél. : 04.50.39.20.06